

stigmatisées. C'est le cas des Afrocolombiens étudiés par C. Mosquera Rosero-Labbé. Là, le processus de réparation n'a pas été accompagné de mesures concrètes permettant à ces populations issues de la période de l'esclavage de sortir de leur état de misère. L'article de D. Dibwe dia Mwembu apporte d'autres nuances sur ce thème en montrant à propos d'un conflit interethnique en République démocratique du Congo que les lois n'entraînent pas nécessairement une refonte du lien social.

Les mécanismes de réparation sont étroitement articulés à la notion de pardon. Quelles sont les conditions du pardon? Qui doit pardonner à qui? Autant de questions auxquelles tente de répondre M. Hébert dans son article analysant la révolte des autochtones au Chiapas contre le gouvernement mexicain en 1994. Cette rhétorique du pardon est mise à l'épreuve par C. Dobrila à propos du cas des anciens persécutés politiques en Roumanie. L'auteur introduit ici une remarque utile pour penser le processus du pardon dans la période post communiste, en distinguant culpabilité politique et culpabilité criminelle. « Il n'y a pas eu de procès du communisme, mais seulement quelques procès visant des responsables de l'appareil répressif ». Or, cette absence a empêché la mise en œuvre d'un véritable pardon.

Michèle Baussant clôt ce recueil par une réflexion sur le problème de la polysémie des mémoires mais aussi des événements dans le cadre de la narration officielle de la colonisation et de la décolonisation en Algérie. Ces zones d'ombres, cet « impensé colonial », pour reprendre les termes de Nicole Lapierre, rendent difficile la mise en récit consensuelle d'un passé. L'exemple des Pieds noirs et des harkis permet de réfléchir au statut différencié des victimes, aux questions de leur légitimité, mais aussi aux « discordances des temps », aux décalages entre le temps du traumatisme, celui de la reconnaissance et celui de la réparation. En confrontant le chemin parcouru par le législateur depuis la fin de la guerre d'Algérie avec la réalité du terrain, elle s'attaque au cheminement de l'État, le conduisant à sortir de l'amnésie tout en conciliant les intérêts diplomatiques et économiques. Mais si le rôle de l'État est interrogé, Michèle Baussant souligne également l'ambiguïté entre ce que les lois disent et ce que les gens interprètent.

Un ouvrage passionnant, qui, loin des débats philosophiques revisite, nuance et interroge en finesse les sens multiples et parfois contradictoires des notions indispensables à la compréhension de ce qui relève de la mise en mémoire collective, de ses conditions et de ses modes d'expressions.

Isabelle Bianquis

Département de sociologie

Laboratoire CITERES

Université François Rabelais, Tours, France

Antonius C.G.M. ROBBEN et Jeffrey A. SLUKA (dir.), *Ethnographic Fieldwork. An Anthropological Reader*. Malden, MA, Blackwell, 2007, 632 p.

À première vue, l'ouvrage présenté ici a piqué ma curiosité pour une raison centrale : les expériences de recherche et de publication originales de ses directeurs. De fait, Antonius Robben et Jeffrey Sluka n'en sont pas à leur première réflexion sur la question du terrain en anthropologie. Chacun de leur côté, les directeurs ont dirigé un ouvrage collectif sur cette

thématique centrale, et tous deux abordaient alors certaines des facettes de l'ethnographie entreprise dans des contextes de conflits armés et de violence.

Cela étant, *Ethnographic Fieldwork...* explore de manière beaucoup plus extensive la question du terrain ethnographique. C'est par l'entremise d'un *reader* que les auteurs ont choisi d'en explorer de nombreuses facettes, procédé qui a l'avantage de nous faire (re)découvrir certains textes classiques tout en nous mettant en contact avec des textes plus contemporains et moins connus, mais très pertinents. L'objectif se profilant derrière cette publication semble didactique et le résultat en est très convaincant. En fait, il est aisé de penser que l'ouvrage puisse servir d'assise à un cours sur la question du terrain en anthropologie, dans la mesure où chacune des dix sections présente de nombreux enjeux, questionnements et problèmes rencontrés par les anthropologues, aussi bien lors de la planification ou de l'exécution du terrain qu'au moment d'en rendre compte par l'entremise de l'écriture. Ce livre permettra au lecteur d'explorer les réflexions classiques et contemporaines que soulève la pratique du terrain, les relations entre l'anthropologue et les participants à sa recherche, la question de l'éthique, les conflits qui peuvent survenir, les différents types d'ethnographie, les différentes manières d'écrire, etc. « [...] [T]he intention is not only to highlight the central role of fieldwork in anthropology, but also to explore its wider significance to the discipline » (p. 4). En outre, cet ouvrage constitue une source féconde de références bibliographiques, car, en plus de l'incontournable bibliographie et des textes eux-mêmes, il contient cinq appendices énumérant des ouvrages clés relatifs aux méthodes qualitatives, aux expériences de terrain, aux apports réflexifs sur la pratique du terrain ainsi qu'aux écrits classiques provenant de journaux de bord d'anthropologues chevronnés.

Par ailleurs, l'originalité de cet ouvrage est à découvrir à l'intérieur des dix différentes thématiques abordées par les directeurs du fait de l'intérêt suscité par chacune des courtes introductions synthétisant la problématique abordée. Les aspects classiques sont bien sûr présentés, par exemple les débuts du terrain avec d'incontournables textes de Boas et de Malinowski ; l'approche de plus en plus employée du multi-site ; l'éthique de la pratique du terrain inaugurée par le texte d'Horowitz sur le Projet Camelot, etc. Et d'autres parties de l'ouvrage offrent l'inspiration nécessaire afin d'amorcer des réflexions sur l'expérience vécue du terrain et sur l'écriture ethnographique.

De la sorte, la deuxième partie de l'ouvrage – intitulée « Fieldwork Identity » – aborde notamment les impacts du genre et de l'appartenance ethnique de l'ethnographe. Les directeurs du volume veulent ainsi montrer que ces différentes catégories peuvent affecter la nature des données recueillies. L'épineuse question des relations sexuelles sur le terrain et de la subjectivité érotique du chercheur qui, tout comme le genre et l'appartenance ethnique, façonnent la collecte et l'interprétation des données, est aussi explorée. Les dangers du terrain font l'objet de la cinquième partie du volume. Les maladies, les attaques, la prise de position dans des contextes où la neutralité se révèle impossible, la suspicion d'espionnage ; autant d'enjeux essentiels sur lesquels les anthropologues se doivent de réfléchir et qui ont été très longtemps balayés sous le tapis. Une autre section intéressante en regard de l'expérience vécue du terrain est celle qui examine la question de la réflexivité, c'est-à-dire la mise en examen consciente de l'expérience ethnographique par l'ethnographe lui-même. Elle propose notamment des textes de Rabinow, de Clifford et de Favret-Saada.

Deux autres sections abordent quant à elles la question large de l'écriture ethnographique. Dans la section IV, les directeurs présentent des textes qui rendent compte de l'expérience d'anthropologues qui ont vu leurs écrits lus et critiqués par les sujets de l'étude. Ce

talking back – pour reprendre l'expression bien à propos – a contraint les anthropologues à l'introspection de leurs écrits. En outre, la section est introduite avec un texte de 1969, rédigé par un étudiant sioux qui critique sévèrement la conduite des anthropologues et leur manque de réciprocité face aux Premières Nations. Enfin, la dernière section de l'ouvrage ne manque pas d'étonner. Elle est consacrée à la tradition, bien établie d'après les directeurs, de l'écriture de fiction entreprise par des anthropologues dont les récits sont documentés par les recherches et l'expérience de terrain de l'auteur.

Références

- NORDSTROM C. et Antonius C.G.M. ROBBERN (dir.), 1995, *Fieldwork under Fire : Contemporary Studies of Violence and Survival*. Berkeley, University of California Press.
- SLUKA J. A., 1999, (dir.), *Death Squad. The Anthropology of State Terror*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

Ariane Bélanger-Vincent
Département d'anthropologie
Université Laval, Québec, Canada

LES FIELD et Richard G. FOX (dir.), *Anthropology Put to Work*. Oxford, Berg, 2007, 256 p., bibliogr., index.

En dix chapitres complémentaires, augmentés d'une introduction et d'une « réflexion » conclusive très stimulante, *Anthropology Put to Work* rend compte du 136^e symposium de la Wenner-Gren Foundation, qui s'est tenu à New York en 2005. Il s'agissait à cette occasion de mettre en perspective non seulement un ensemble de *pratiques* du travail des anthropologues, mais également leur *légitimité*, tant au regard des sociétés dans lesquelles ils opèrent que vis-à-vis de leurs confrères. Partant de cette double problématique, les contributions réunies dans cet ouvrage se veulent avant tout une défense du métier et de ses formes d'engagements spécifiques au regard de la discipline académique et ce, par le biais d'une discussion de leurs pratiques du point de vue de leur validité épistémologique et de leurs qualités éthiques.

Ce questionnement renvoie au débat récurrent qui oppose les formes appliquées et académiques de l'anthropologie. Ici, le principe même d'une distinction entre ces deux paradigmes est largement critiqué. Comme le défend l'introduction de Field et Fox, d'importants changements historiques dans l'organisation de cette frontière la rendent aujourd'hui caduque. Une anthropologie qui n'intégrerait pas ses effets sur les différents univers sociaux qu'elle traverse est-elle seulement tenable? Pour l'engagement féministe de Linda Basch ou encore l'anthropologie activiste défendue ici par Charles Hale, la réponse est clairement négative. En deçà de ces propositions plus radicales, le propos général de l'ouvrage vise à dépasser l'expression célèbre de James Fernandez, « Anthropology is a vocation, not a job » (p. 202) en acceptant, comme y répond Andrew Walsh, de reconnaître que l'anthropologue, par définition, est engagé pour *faire* un métier, ce qui implique qu'il prend au sérieux les attentes explicites et implicites de ses interlocuteurs.

Pour ce faire, l'anthropologue sous contrat développe des protocoles ethnographiques et théoriques originaux, susceptibles d'alimenter le régime normal de la science. En témoignent, notamment, différents déplacements dans la manière de construire le terrain et